

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE  
Honneur-Fraternité-Justice

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL



**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES  
FILIERES INCLUSIVES  
(PRODEFI)**

**Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt N° \_\_\_\_ / CIMAC/PRODEFI/2020**

(Recrutement de Consultant : Bureau d'études)

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de dépenses du PRODEFI, affiché dans les locaux et publié sur le site du PRODEFI depuis le 04/04/2020.

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie bénéficie d'un don du Fonds International de Développement de l'Agriculture (FIDA) et du Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne (ASAP) pour financer le coût du Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI). Dans ce cadre, il est prévu le recrutement d'un consultant pour «**Etudes technique et environnementale pour l'aménagement et l'équipement de deux points de débarquement améliorés au niveau de la retenue du barrage de Foug-Gleita**».

L'objectif de la mission est l'élaboration des différents documents techniques requis pour le lancement et l'exécution dans de conditions meilleures des travaux de construction et de l'équipement des infrastructures prévues dans l'aménagement des deux PDA. Il s'agit notamment de l'élaboration des dossiers APS, APD, DE et DAO.

Le consultant doit justifier d'une expérience avérée dans le domaine de réalisation des études similaires. Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Expérience générale: **40** points
- Expérience spécifique: **60** points

L'Unité de Gestion du Projet de Développement de Filières Inclusives (UGP) invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir un dossier présentant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le but de cet avis est la constitution d'une liste restreinte de bureaux d'études. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode SFQC.

Le Consultant devra mobiliser une équipe comprenant au moins : (i) un Architecte ; et (ii) un Environnementaliste. Le bureau pourra présenter tout autre profil dont les compétences sont pertinentes à la réalisation de l'étude. Aucun CV n'est demandé à cette étape puisque le personnel ne sera pas évalué.

Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre :

- Une lettre de candidature ;
- Une liste des expériences générales et spécifiques précisant la nature des activités réalisées ;
- Les attestations de bonne fin délivrées par les clients (**toute expérience non attestée ne sera pas prise en considération**) ; et
- Un acte de groupement, le cas échéant.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le **01/10/2020 à 10h00 GMT** :

**Commission Interne des Marchés de PRODEFI, ZRB – Lot N° 223, Tevragh-Zeina – Nouakchott - Mauritanie. Tél. : 25 90 07 60, Email : [ugp@prodefi.mr](mailto:ugp@prodefi.mr)**

**Le Coordinateur du PRODEFI**

**Abdelkader MOHAMED SALECK**